



Hôpital
de
Crépy-en-Valois

Tél. 03 44 59 11 19
Fax 03 44 59 45 07

www.ch-crepyenvalois.fr

Hôpital Saint-Lazare
16, rue Saint-Lazare
60800 Crépy-en-Valois

Maison de Retraite
Etienne-Marie de La Hante
3, mail Philippe d'Alsace
60800 Crépy-en-Valois

Maison de Retraite
Les Primevères
1, rue des Primevères
60800 Crépy-en-Valois

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

RELEVÉ DE CONCLUSION DU 13 JUIN 2022

ETAIENT PRESENTS

<u>Représentants des résidents</u> Madame Josiane FRANCOIS Madame Claudine REMIA Madame Jeanine PRIMONT Madame Gilberte TARGE	<u>Représentants des personnels</u> Madame Nathalie BROSSARD Madame Catherine VIVANT
<u>Représentants des familles des résidents</u> Madame Cécile HAFRAD Madame Annick MAILLARD Monsieur Cédric REMIA	<u>Représentant de l'organisme gestionnaire</u> Madame Célia BATAVOINE Madame Christelle GUTHBROD Madame Ophélie TARMINY
<u>ASSISTAIENT A LA SEANCE</u> Monsieur Serge MORARD Madame Corinne VANEME	<u>Absente excusée</u> Madame Marie-Cécile DARMOIS Madame Sylvie DESHAYES

I. APPROBATION DU RELEVÉ DE CONCLUSION DE LA SEANCE DU 18 FEVRIER

2022

Le relevé de conclusion du 18 février 2022, n'appelant aucun commentaire, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II. ACCOMPAGNEMENT, VIE SOCIALE ET BIENETRAITANCE

<u>DEMANDES DES MEMBRES DU CVS</u>	<u>AVIS DE LA DIRECTION</u>
Des améliorations pourraient-elles être apportées aux repas (manque d'assaisonnement, trop de viande blanche, trop de jardinière de légumes, pas assez de fruits frais, trop de crudités, frites trop dures ou pas assez cuites, potage tomates peu apprécié, trop de yaourts, omelette pas terrible, alternative aux non goûts pas toujours disponible) ?	Au global, le point « restauration » est un point récurrent. Il va être instauré une commission de restauration. Une nouvelle référente a été nommée : Mme Chloé GASSE. Des nouveaux menus ont été proposés depuis le 25/04/2022 et sont en essai sur le plan « été ». Par ailleurs, les menus sont réalisés par des diététiciennes du CHI de Compiègne/Noyon.
Les couverts et les verres pourraient-ils être mieux lavés (calcaire ?) ?	Il convient de les faire tremper dans du vinaigre.
Les plats principaux pourraient-ils être servis plus chauds (en chambre ou en salle à manger) ?	Théoriquement des relevés de température sont réalisés en salle à manger. En ce qui concerne le problème des repas servis en chambre, suite à un essai non concluant de chariots chauffants, l'Etablissement va réaliser un essai avec un chariot « bain-marie ».
Les desserts pourraient-ils être servis moins froids ? (Hante)	Les desserts sont servis froids car il faut respecter les normes d'hygiène dont la chaîne du froid.
Les repas du soir pourraient-ils être revus pour être moins copieux et réduire le gaspillage alimentaire ?	Il a été constaté que les repas du soir étaient plus riches que ceux du midi, donc une inversion des repas sera réalisée par nos agents en interne.

	De plus les grammages sont respectés même si les résidents ont l'impression d'avoir des portions trop petites.
Les fiches avec les non goûts des résidents pourraient-elles être mises à jour annuellement ?	Les fiches des « non goûts » peuvent être mises à jour à tout moment, par les familles ou les résidents eux-mêmes. De plus pour les résidents ayant un problème de transit intestinal, une procédure est mise en place afin d'avoir des féculents lors des repas.
Temps trop long entre la fin du diner et le petit-déjeuner	Une réflexion est en cours afin de proposer un petit déjeuner en « libre-service ». Un emplacement devra être trouvé également.
Le traitement du linge pourrait-il être amélioré (perte de linge + linge mal repassé + délai) ?	Un rappel de la réglementation est fait : une étiquette portant le nom doit être cousue sur chaque vêtement. Des expositions de vêtements sont réalisées afin que les résidents ou les familles récupèrent le linge égaré. En ce qui concerne le linge fragile, il est demandé aux familles de prendre en charge le lavage de ces vêtements.
Des draps housse pourraient-ils être mis à la place des draps de dessous pour un meilleur maintien ?	Par manque de temps, le drap housse n'est pas faisable. Pour répondre à la question concernant le pliage de la couverture en 2 sur le secteur Coquelicot, ceci est fait car la couverture est trop large par rapport au lit.
La fréquence de changement des draps pourrait-elle être abaissée à 15 jours ?	Ce point est à voir directement avec les équipes soignantes. Si aucune réponse donnée, en faire part aux cadres de santé et envoyer un mail à M. MORARD.
Les lits pourraient-ils être refaits au quotidien avec plus de soins (enlever les saletés, tirer le drap, ...) ?	Normalement, il ne doit pas avoir de miettes ou autres dans le lit. S'il est constaté ce fait, en faire part aux IDE afin d'apporter des corrections aux plus vite.

III. PARCOURS DE SOINS

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
Serait-il possible de proposer des douches plus d'une fois par semaine pour les résidents qui le souhaitent ?	Pour la MR Primevères, il est proposé 1 douche tous les jours pour le secteur Coquelicot, 1 douche 1 fois par semaine est programmée sur le secteur Azalée. Si le résident désire une douche il doit en avvertir les IDE. Par contre, par manque de temps, il ne pourra être réalisé que 2 douches par semaines pour le même résident. (1)
Mieux communiquer sur les résultats des examens médicaux auprès des résidents	La communication des résultats des examens médicaux incombe au médecin traitant. Les IDE ne sont pas habilitées à donner les résultats.
Serait-il possible d'avoir une aide-soignante présente en permanence sur le secteur Alzheimer ?	Il convient de spécifier que les agents prennent dorénavant leurs pauses séparées. Une aide-soignante est toujours présente en secteur « Alzheimer » mais elle peut être dans une chambre pour la réalisation d'un change et c'est pour cela que l'on ne la voit pas dans le couloir. (2)
Des fiches spécifiques pourraient-elles être mises en place pour les	Un système est mis en place dans la salle de bains du résident, sauf pour le secteur

aides-soignantes dans les chambres pour respecter les besoins particuliers des résidents (pose appareil auditif, tête de matelas relevée...) ?	Coquelicot. Les aides-soignants prenant en charges les résidents ont une fiche récapitulative sur le chariot de soins mentionnant tout ce qui doit être réalisé pour la prise en soin du résident. Il convient de se rapprocher des soignants pour les petites informations afin que celles-ci soient rendues directement au référent. (3)
Les mains et le visage des résidents le nécessitant pourraient-ils être nettoyés après chaque repas ?	Normalement ceci est fait après le repas. Un rappel sera néanmoins réalisé auprès des équipes. Il est indiqué que certains résidents font du « manger-main » car cela est plus facile pour eux. L'enjeu est le maintien en autonomie de la personne et d'un point de vue éthique, même si cela peut paraître rebutant de prime abord, laisser une personne se nourrir par ses propres moyens indépendamment de l'usage de couverts c'est aussi la conserver dans sa dignité et dans ses facultés.
Une fiche récapitulative avec les rendez-vous médicaux de la semaine ou du mois pourrait-elle être donnée aux résidents ?	Fait pour la MR Primevères, malgré le travail administratif que cela demande.

INSTALLATION, LOCAUX ET MATERIEL

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
<p>Où en est le projet de réhabilitation de la maison de retraite E.M. de La Hante et qu'elles sont les modifications prévues ?</p> <p>Propositions pour la réhabilitation de la maison de retraite de La Hante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ améliorer la luminosité dans les chambres ➤ rendre plus accessible la veilleuse depuis le lit ➤ faire des placards plus grands mais pas aussi hauts ➤ créer un aménagement dans la salle d'eau pour poser les affaires (plan de travail ou armoire accessible assis) + mettre le crochet moins haut ➤ améliorer l'accessibilité à l'entrée (pavés pas au même niveau) et pour accéder au patio ➤ bancs en bois du parvis peu confortables 	<p>Un point global sur le projet est fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les propositions seront remontées auprès du responsable du service technique - pour l'aménagement des chambres, il sera demandé un travail en lien avec un ergonome. - pour les propositions faites, un mail sera adressé au responsable de service technique afin qu'il puisse prendre en compte les demandes. <p>M. MORARD indique que le permis de construire a été déposé et obtenu, que le financement de la part de la CNSA a été obtenu et que la demande de prêt bancaire est en cours. Certains travaux vont débiter cet été comme le changement de la chaudière et de l'ascenseur.</p> <p>Pour les travaux de l'extension, les fondations seront faites d'ici la fin de l'année 2022. On peut espérer être « hors d'air et hors d'eau » pour le 1^{er} semestre 2023. Dès la réception du cahier des charges, une présentation sera faite aux familles. De plus, une « chambre témoin » va être réalisée cet été.</p>

Monsieur MORARD demande aux membres de lui envoyer un mail dès qu'ils constatent un dysfonctionnement, cela permettra d'être plus réactif dans les solutions

à apporter.

(1) En ce qui concerne le point « douches », Monsieur MORARD indique que c'est la volonté du résident qui prime. Il y a là un enjeu éthique : respect des habitudes de vie et distinction entre proposition, stimulation et contrainte.

(2) En ce qui concerne le point sur l'aide-soignante supplémentaire, Monsieur MORARD précise que l'on travaille avec d'énormes contraintes et pas seulement financières. Il est constaté par tous les établissements une pénurie de personnel de santé donc les recrutements sont difficiles à réaliser. Monsieur MORARD salue le travail réalisé par les équipes car les agents sont souvent rappelés sur des jours de repos, et salue également le travail des cadres sur les plannings.

(3) Il est mentionné des nouvelles recommandations concernant les appareils dentaires, ainsi ceux-ci sont maintenant nettoyés avec du savon de Marseille et ne sont plus trempés

Madame MAILLARD mentionne le comportement agressif d'un résident de l'unité Coquelicot. Il lui est répondu que le traitement de ce résident est en cours, et que la famille a été reçue par la cadre, la psychologue et le médecin coordonnateur.

Sur le sujet de l'agressivité, Monsieur MORARD mentionne que différents professionnels vont suivre une formation intitulée « gestion de l'agressivité des résidents et des familles ».

La séance est close à 16h00.

La présidente du CVS
Mme Claudine REMIA